

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 4

Artikel: Une grande dame du Grand siècle

Autor: Arnould, Angélique / Ricci Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une grande dame du Grand Siècle

La Mère Angélique Arnauld, réformatrice de Port-Royal, méritait de sortir de l'oubli. Voilà qui est fait.

La cause des femmes lui doit beaucoup, et sa signature est l'une des plus connues de ce journal. Mais Perle Bugnion-Secretan a d'autres passions que le féminisme. Depuis 60 ans, elle collectionne les différentes éditions des *Pensées* de Pascal (elle en possède une trentaine !) et toutes sortes d'ouvrages touchant de près ou de loin l'œuvre et l'environnement historique et intellectuel du philosophe.

Membre depuis des décennies de la Société des amis de Port-Royal, elle consacre aujourd'hui une très belle biographie à la Mère Angélique Arnauld, qui fut la véritable réformatrice de l'abbaye, même si l'historiographie (masculine !) ne lui a pas rendu justice. Par la même occasion, elle nous replonge dans les débats et conflits politiques, religieux et idéologiques – la Fronde, le jansénisme, la guerre de Trente Ans – qui ont agité le XVII^e siècle français.

FS – Pourquoi cet intérêt passionné, depuis votre première jeunesse, pour Pascal et Port-Royal ?

P.B.S. – Peut-être parce que j'ai trouvé chez Pascal des réponses à des questions essentielles que je me posais. C'est un jardin secret que j'ai cultivé toute ma vie.

FS – Comment en êtes-vous venue à l'idée d'un livre sur la Mère Angélique ?

P.B.S. – J'ai acheté les trois volumes de ses lettres chez un marchand de livres anciens, à Paris, dans l'après-guerre. J'avais déjà eu beaucoup de plaisir à les lire à l'époque, mais c'est en les relisant il y a trois ans pour les besoins d'un colloque que l'envie m'est venue de sortir de l'ombre cette femme remarquable. C'est ahurissant de voir comment on a occulté son œuvre, et comment on a fausement attribué tout le mérite de la réforme de Port-Royal à Saint-Cyran.



Portrait de la Mère Angélique par Philippe de Champaigne.

FS – En quoi a consisté cette réforme ?

P.B.S. – Elle a été inspirée par l'idée d'un retour à la règle de Saint-Benoît, c'est-à-dire à la pureté des mœurs et à une véritable pauvreté. Par exemple, la Mère Angélique bannit toute dépense superflue pour l'aménagement de l'abbaye, et ne fait plus dépendre l'accueil des futures religieuses de la dot qu'elles peuvent apporter, mais uniquement de l'authenticité de leur vocation. Elle place Port-Royal sous le signe d'une piété austère et exigeante, marquée par la doctrine augustinienne de la grâce, et en même temps riche en humanité.

FS – La Mère Angélique n'était pas une mystique...

P.B.S. – Nullement ! Au contraire, elle a une forme de spiritualité très concrète. Sa grandeur, c'est d'avoir accepté un destin qu'elle n'avait pas choisi (c'est sa famille qui lui avait imposé le voile), de l'avoir assumé au mieux, et d'avoir ainsi conquis sa liberté intérieure. Non sans peine : elle ne cesse de rappeler, à travers toute sa correspondance, qu'il est plus facile de réformer une abbaye que de se réformer soi-même !

FS – Elle a aussi conquis, pour elle-même et pour ses moniales, un espace de liberté extérieure...

P.B.S. – Oui, en délivrant l'abbaye de la double autorité de l'ordre de Cîteaux et du roi. Et en se délivrant elle-même au départ de l'autorité paternelle, lors de la fameuse « Journée du Guichet » où, âgée de dix-huit ans, elle refusa l'entrée de l'abbaye à son père, pour respecter la règle de la clôture. Son attitude face aux abus de l'autorité à inspiré l'histoire ultérieure de l'abbaye et provoqué l'ire de Louis XIV mais a aussi fait entrer Port-Royal dans l'histoire.

FS – A-t-elle fait œuvre de libération aussi en tant que femme et au bénéfice des femmes ?

P.B.S. – Elle l'a fait dans le contexte de l'époque, où les femmes étaient considérées comme des êtres destinés à l'obéissance et n'ayant aucun droit à l'autonomie. Elle n'a pas remis en question explicitement ces préjugés, mais elle a revendiqué le droit de diriger elle-même ses religieuses, sur le plan pratique et sur le plan spirituel, comme les abbés avaient le droit de diriger leurs religieux. C'est une belle conquête.

Propos recueillis par
Silvia Ricci Lempen

Perle Bugnion-Secretan, *La Mère Angélique Arnauld*, éd. du Cerf, 1991, 274 p.